

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 13208

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AIT FKIR Saffiane

Date de naissance :

26/03/1996

Adresse : 507, Res. Wida, King Basa - RDC

Tél. : +212 38 18 268 925 Total des frais engagés : 1800 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Ghita MAMOI
Spécialiste en Radiologie
Diabétologie Maladies Métaboliques
Nutrition

Espace Roudani 230 Bd. Roudani 4ème Etage N° 19

Casablanca - Tel. : 05 22 23 70 71

Date de consultation : 08/12/2023

Nom et prénom du malade : AKIL RASMA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Endocrinienne

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Confiance

Le : 08/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/12/13	CS		300 DH	Dr. Ghita MAMOU Spécialiste en Endocrinologie Diabéologie Maladies Métaboliques Nutrition Place Roudani 2000 St. Roudani 4ème Etage N° 19 Téléphone : 05 22 23 70 71

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	18/12/2018	81300	9500,00 D.D.

AUXILIAIRES MEDICAUX

RENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

BILAN BIOLOGIQUE

Le : 8.11.2023.

Nom/Prenom : Aïçil Basma Age : Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun GPP
- HGPO 75 g
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺
- Bicarbonates (HCO₃⁻)
- Urée
- Crétinine
- Acide urique

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU + Antibiogramme
- Microalbuminurie des 24h
- Microalbuminurie sur échantillon d'urine du matin

Autres :

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases Alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP

Sérologie et immunologie

- TPHA-VDRL
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
 - Sérologie Toxoplasmose
 - Sérologie Rubéole
 - Facteur Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
 - Anticorps anti-nucléaires
 - Anticorps anti-DNA natif
 - ASLO
 - Dosage du complément
 - Serologie HIV

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan thyroïdien

- T3L
- T4L
- TSH



Ionogramme urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Urée
- Crétinine

Exploration de la prostate

- PSA

مختبر المحقق للتحاليل الطبية

LABORATOIRE SOALLI D'ANALYSES MÉDICALES

Dr. BENMILLOUD

240, Bd Brahim Roudani Maârif

Tél: 05 22 25 39 61

Casablanca - Maroc

Ac anti- Transglutaminase



مختبر الصقلی للتحليلات الطبية Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2015



Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 231200137

CASABLANCA le 08-12-2023

Mme AKIL Basma

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
	Ac anti-Transglutaminase IgA	B240	B
	Ac anti-Transglutaminase IgG	B200	B
	Ac anti-récepteur de la thyrostimuline (R.I.A)	B410	B
	Ac Antithyroglobuline (Anti-TG)	B250	B
	Ac Anti-Thyropéroxidase (Anti-TPO)	B200	B

Total des B : 1300

TOTAL DOSSIER : 1500.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cinq cents dirham .

مختبر الصقلی للتحليلات الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maarif
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
Casablanca

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214



Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

مختبر الصقلة للتحاليل الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008



7jours/7

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

Edité le : 08-12-2023
Date du prélèvement : 08-12-2023 à 12:10
Code patient : 2312080021
Né(e) le : 04-12-1995 (28 ans)

Mme AKIL Basma
Dossier N° : 2312080021
Prescripteur : Dr Ghita MAMOU



BILAN ENDOCRINIEN

Anticorps anti-recepteur de la thyrostimuline (R.I.A)
(Technique: Chimiluminescence)

2.89 UI/L

Résultat négatif : < 1 UI/L

Résultat positif : > 1.5 UI/L

Entre 1 et 1.5 UI/L, les résultats sont considérés « douteux » : Dans ce cas, un contrôle sur un nouveau prélèvement pourrait être souhaitable en fonction du contexte clinique et/ou thérapeutique.

AUTO-IMMUNITE

Ac Anti Transglutaminase Ig A
(Technique ELISA, Alegria Orgentec)
Interprétation:

0.90 U/mL

- <10 U/ml.....: Négatif
- > ou = 10U/ml....: Positif

La sensibilité et la spécificité des anticorps anti-transglutaminase sont de 95-98% et de 99% respectivement.
Selon les recommandations de la HAS en 2007, seule la recherche des anticorps anti-endomysium et des anticorps antitransglutaminase a sa place dans le diagnostic de la maladie coeliaque.



Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

مختبر الصقلی للتحليلات الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales
Laboratoire certifié ISO 9001 V:2008

Dr. BENMILLOUD Loubna, Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales



7jours/7

2312080021 – Mme AKIL Basma

Ac Anti Transglutaminase Ig G
(Technique ELISA, Alegria Orgentec)

1.50 u/ml

Interprétation:

- < à 10 U/mL..... Négatif
- > ou = à 10 U/mL..... Positif

La sensibilité et la spécificité des anticorps anti-transglutaminase sont de 95–98% et de 99% respectivement. Selon les recommandations de la HAS en 2007, seule la recherche des anticorps anti-endomysium et des anticorps antitransglutaminase a sa place dans le diagnostic de la maladie coeliaque.

Ac Anti-Thyroglobuline (anti-Tg)

(Technique ECLIA Cobas e 411)

25 UI/mL (<115)

Ac anti-Thyroperoxidase (Anti-TPO)

(Technique Chimiluminescence)

24.00 UI/mL (0.00–34.00)

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna

Dr. BENMILLOUD LOUBNA
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES
El Jadida - Maroc
240, Bd Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Maarif Extension, Casablanca
Tel. : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : sqha43@menara.ma
IE : 18501592 • TP : 25805014 • ICP : 001726983000020 • CNSS : 4981008